

Violences et femmes en situation de précarité

Jeudi 4 mai 2023 à Villeurbanne

Actes de la Journée



SOMMAIRE

A RETENIR DE CETTE JOURNEE	3
INTRODUCTION DE MARISA LAI-PUIATTI, PRESIDENTE REGIONALE FAS AURA	4
INTERVENTION DE MARINE MAURIN - SOCIOLOGUE	6
THEATRE FORUM, PAR LA COMPAGNIE TENFOR	10
LES ATELIERS DE L'APRES-MIDI	14
1. Atelier sur les violences conjugales	14
2. Atelier Prostitution Accompagnement social et Hébergement	16
3. Atelier Accompagnement santé sexuelle	18
4. Atelier Prévention, sensibilisation, formation	21
5. Atelier Mixité en hébergement	23
ANNEXES	26
RESSOURCES	28

A retenir de cette journée

- **Les chiffres sont terribles, le constat désastreux. Tous les ans :**

52 000 femmes entre 20 et 69 ans, déclarent un viol et 37 000 déclarent une tentative de viol

552 500 femmes déclarent une agression sexuelle et 225 000 déclarent des violences de leur conjoint ou ex-conjoint

- **Les femmes seules et à la rue sont particulièrement exposées aux situations de violences, notamment la nuit dans l'espace urbain**

Elles mettent en place des stratégies de protection et de défense, pour atténuer les vulnérabilités auxquelles elles doivent faire face (se déplacer, rejoindre d'autres personnes, être occupée...).

- **Les violences dans l'espace privé sont des facteurs de risques de parcours de rue**

Le chez-soi conjugal ou familial peut correspondre à une absence de protection et de sécurité : être sans abri chez soi. Cette situation engendre de la vulnérabilité qui favorise un parcours de rue, quand les femmes décident de quitter le domicile.

- **Les femmes victimes de violences sont en recherche de confiance et de sécurité**

Cela peut se traduire par des demandes de temps et d'espaces de non mixité et des relations privilégiées avec une professionnelle.

- **Les violences doivent être nommées, afin de savoir de quoi on parle, sur quoi il faut agir**

Les femmes victimes peuvent mettre du temps à exprimer les types de violences subies, à dénoncer une personne en particulier. Elles ont peur d'être exclues, de se retrouver seules, d'être jugées, de ne pas être légitimes à en parler, presque d'être responsables des violences subies.

Introduction de Marisa Lai-Puiatti, Présidente régionale FAS Aura

Bienvenue à toutes et tous, merci pour votre présence à cette journée. Tout d'abord je salue les différents intervenants, Marine Maurin, chercheuse et sociologue et les comédiens et comédiennes de la Compagnie Tenfor.



Je remercie Nathalie Latour, Directrice générale de la FAS, de sa présence.

Je remercie l'équipe de la FAS et sa directrice Pascale Blanchetière pour l'excellente organisation.

Et surtout, je me réjouis qu'il y ait autant de monde.

Votre intérêt pour cette question semble inversement proportionnel aux moyens réels engagés par la puissance publique, pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes.

Nathalie Latour - DG FAS nationale et Marisa Lai-Puiatti, Présidente FAS régionale

J'ai relu les résultats de l'enquête « Virage » de l'Institut national d'études démographiques (INED), intitulée « Violences et rapports de genre » et qui porte sur un échantillon représentatif de 27000 femmes de 20 à 69 ans, interrogées sur ces questions.

Les résultats de cette enquête sont sous-estimés car ils ne prennent pas en compte les femmes en hébergement d'urgence ou spécialisé.

Les chiffres sont terribles, le constat désastreux. Tous les ans :

- 52 000 femmes entre 20 et 69 ans, déclarent un viol
- 37 000 déclarent une tentative de viol
- 552 500 déclarent une agression sexuelle
- 225 000 déclarent des violences de leur conjoint ou ex-conjoint

Dans une autre enquête du Défenseur des droits :

- 1/3 des femmes interrogées disent avoir été victimes de harcèlement sexuel au travail
- 80% des femmes handicapées déclarent être victimes d violences
- 85% des personnes transgenres un subi un acte transphobe
- 69% des femmes racisées ont subi des propos discriminants au travail
- Les femmes grosses ont 4 fois plus de risques d'être discriminées au travail
- Les femmes en situation de prostitution, dans leur immense majorité, subissent des violences physiques, des injures, des menaces

En 2022, 104 femmes ont été tuées par un conjoint ou ex-conjoint.

Et 2023 risque d'être une année noire. Au premier trimestre, les chiffres sont identiques à 2019 qui avait établi que 146 femmes avaient été assassinées par un conjoint ou ex-conjoint.

C'est Virginie Despentes qui le dit brutalement dans son livre « Cher connard », paru en 2022 :

« C'est quand tu transposes que tu réalises combien le féminicide est bien toléré. Imagine que 140 employés soient tués tous les ans par leur patron. Ou mieux, si tous les 2 jours, un employé tuait son patron ? Tu imagines la mobilisation pour faire cesser ce carnage ? »

La lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée grande cause du quinquennat par le gouvernement.

Fin 2022, lors d'un déplacement à Dijon, le Président de la République avait résumé ainsi le constat décevant : « *Nous avons une obligation de mieux faire* ».

Aujourd'hui nos travaux vont mettre la focale sur les violences subies par les femmes en situation de précarité.

La précarité, tous les chiffres en attestent, se dessine essentiellement au féminin. Toujours dans l'enquête « Virage », j'ai lu :

« L'espace public est le contexte où les violences en direction des femmes sont les plus importantes. »

Les femmes en situation de grande précarité, souvent confrontées à l'errance, subissent des violences continues. Ces constats ne doivent pas, toutefois, alimenter stéréotypes et préjugés.

Aucune étude, aucune enquête sur les violences faites aux femmes, ne fait de corrélation simpliste entre pauvreté et violence. Les violences subies par les femmes concernent toutes les catégories socio-économiques, tous les milieux sociaux.

On insulte, viole, mutilé, dans tous les milieux, qu'ils soient riches ou pauvres.

Je ne voudrais pas que l'intitulé de ce séminaire soit équivoque. La FAS ne traite pas les violences subies par les femmes précaires parce que les femmes précaires ont le monopole des violences subies.

La FAS se mobilise sur cette question parce que sa mission est d'accompagner les femmes en situation de précarité et qu'à ce titre, la FAS doit contribuer à la qualification et la mobilisation de toutes les adhérent·e·s et professionnel·le·s de notre fédération.

Intervention de Marine Maurin - Sociologue

Enseignante chercheure, École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale



Introduction

Marine Maurin propose d'appréhender les violences et les situations de vulnérabilités vécues par les femmes sans abri tout comme les manières dont l'intervention sociale cherche à répondre à ces situations. Pour cela, elle s'appuie sur des enquêtes sociologiques qualitatives qu'elle a menées en France et au Québec auprès de femmes sans abri au sens strict selon l'INSEE c'est-à-dire des femmes qui « dorment » dans des espaces non prévus pour l'habitation (rue, garage, cave, etc) ainsi qu'auprès de femmes vivant dans des hébergements sociaux (d'urgence ou de « réinsertion sociale »).

Les femmes qui ont été interviewées dans ses enquêtes ont entre 17 ans et 72 ans. La majorité d'entre elles sont célibataires, bien que certaines vivent en couple. Et, celles qui sont mères ne vivent pas avec leurs enfants. Afin de recueillir une pluralité de points de vue sur l'intervention sociale proposée aux femmes, des entretiens avec des travailleurs sociaux et travailleuses sociales ainsi que des thérapeutes ont été menés.

On peut remarquer que les discours des femmes d'un pays à l'autre ne sont pas si différents, les récits de violences se rapprochant entre le Québec et la France.

Violences fondées sur le genre, point de vue intéressant pour appréhender une pluralité de violences

- Les violences dans les espaces publics et les mécanismes de protection

Les femmes rencontrées insistent sur les violences et les risques de violences auxquels elles sont exposées dans les espaces publics : vols, agressions verbales, physiques, sexuelles, viols. Pour elles, les tensions et appréhensions se cristallisent notamment autour de l'espace-temps de la nuit urbaine qui renvoie à une dangerosité et à un sentiment d'insécurité qui les oblige à une « veille », à être sur le qui-vive. Ce rapport à

la nuit urbaine est très proche de l'expérience vécue par les femmes logées documentée par Marylène Lieber. Néanmoins, en l'absence de logement et d'hébergement, les femmes sans abri sont amenées à développer d'autres pratiques de protection.

C'est le cas de la mobilité dans la ville permise notamment par l'utilisation des réseaux de transports en commun, de jour comme de nuit. La ville étant conçue comme un espace de circulation et non de sédentarité, circuler, c'est donc passer inaperçue. Mais les déplacements dans la ville dépendent fortement des services de transports d'une part et de l'état physique des femmes circulant également à pieds, d'autre part. Quand la circulation est limitée, les femmes cherchent des lieux « refuges » comme les gares, afin de se protéger du regard des autres et de se mettre à l'abri. La fermeture de certains lieux contribue à vulnérabiliser les femmes qui sont obligées de se déplacer.

Une autre stratégie consiste à ne pas rester seule dans les espaces publics. Dans une certaine mesure, la « débrouille » devient collective. Par exemple, une femme témoigne de sa rencontre avec une famille qui l'a invitée à dormir avec elle. De même, le couple peut permettre de faire face aux dangers de la rue. Enfin, une autre manière de ne pas être seule dans la ville est d'être accompagnée d'animaux notamment des chiens qui jouent le rôle d'alerte face au danger.

Ces différentes pratiques permettent de souligner que les femmes ne comptent pas seulement sur l'intervention sociale pour se protéger et font preuve d'ingéniosité face aux violences vécues et anticipées dans les espaces publics.

- **Les violences dans les espaces privés**

Les femmes insistent sur les violences conjugales et familiales comme facteurs de risques de parcours de rue. Par exemple, une femme raconte le départ du domicile familial à cause de la transphobie de sa famille. Une autre femme relate les violences physiques subies pendant son enfance et se qualifie de « Petite Aurore » (enfant martyre dans les années 1910 au Québec, ayant subi des violences répétées de la part de sa belle-mère), symbole des violences faites aux enfants. Dans les récits recueillis, le chez-soi conjugal ou familial correspond à une absence de protection et de sécurité. Le domicile est même désigné par certaines comme une « prison » car c'est le lieu où se déroule une pluralité de violences. Une expression est particulièrement significative pour qualifier ces situations : « *Homeless at home* » : c'est-à-dire sans abri chez soi.

Au regard de ces récits, il est constaté que les différentes violences peuvent se cumuler mais ne sont pas forcément systématiques. Elles viennent néanmoins mettre en lumière comment les violences envers les femmes débordent des cas individuels et font système. Dans cette perspective, le concept de violences de genre est intéressant car il permet de réunir différents types de violences qui ne sont pas que physiques mais aussi verbales, psychologiques, sexuelles et économiques et qui peuvent apparaître dans les différentes sphères de la vie. Et, il permet également d'intégrer la question des écarts aux normes de genre qui peuvent faire l'objet de violences. Autrement dit, les violences

de genre invitent à penser la violence faite aux femmes mais aussi de penser la violence comme un rapport genré qui vient sanctionner des identités, des comportements qui sont considérés en dehors d'un ordre du genre basé essentiellement sur l'hétéronormativité et la binarité.

Cadrage sur le Québec (politique, institutionnel et professionnel)

Face à ces expériences de violences ou à ces risques de violences fondées sur le genre, plusieurs réponses sont apportées aujourd'hui aux femmes sans abri. Le traitement social réservé aux femmes varie selon les contextes nationaux, institutionnels et professionnels qui vont considérer à la marge ou de manière dominante ces violences de genre. Pour nous décaler et penser les interventions possibles, Marine Maurin propose d'aborder le contexte québécois.

Pendant longtemps, les violences faites aux femmes sans abri (appelées itinérantes au Québec) ont été gérées par les ressources communautaires, l'équivalent des associations en France. Les ressources communautaires se battent pour une reconnaissance des violences faites aux femmes en situation d'itinérance. Elles essaient de faire reconnaître les risques encourus avant les prises en charge sociales. À force de mobilisations collectives de la part de ressources communautaires dans l'espace public et de la part de ce que Marine Maurin nomme des « entrepreneures de vulnérabilités », les situations des femmes sans abri vont devenir un problème public.

Concrètement, en 2014, la première politique de lutte contre l'itinérance voit le jour. Les femmes sont désignées comme un sous-groupe important à prendre en compte et à part entière. L'Etat se penche alors sur les violences spécifiques aux femmes et invite à différencier les modes d'interventions selon le genre. Dans cette institutionnalisation du problème des femmes sans abri, la vulnérabilité est vue comme une caractéristique centrale.

Par ailleurs, les ressources communautaires qui accueillent et hébergent les femmes sont issues des mouvements féministes et considèrent le genre comme la base des inégalités et des violences dans l'itinérance. Elles se sont professionnalisées et comportent beaucoup de professionnel·le·s du travail social et de thérapeutes. Certaines sont formées à l'université en études féministes notamment.

De même, on observe qu'il n'est pas nécessaire de se désigner comme victimes de violences de genre pour être accueillie et accompagnée.

Ensuite, la modalité d'accueil typique dans les ressources communautaires (hébergement et accueil de jour) est celle de la non-mixité. Cette attention aux catégories de genre ne fait pas objet de discussion, elle paraît totalement normale au Québec (au regard de l'étude menée entre 2011 et 2017).

Les espaces sont conçus comme des espaces autonomes pour les femmes et sont liés à l'histoire féministe des ressources communautaires.

Du côté des professionnel·le·s, le principe d'organisation en non-mixité est pensé comme un espace de sécurité, de protection mais aussi comme un espace d'autonomie des femmes (places subalternes pour les femmes parfois dans des espaces mixtes).

La non-mixité au Québec concerne aussi les professionnelles, dans un contexte d'exclusivité féminine. Pour les professionnelles rencontrées, cette non-mixité totale favorise la création d'espaces sécurisés/sûrs pour se reposer, des espaces d'autonomie où les femmes ne sont pas exclues par les hommes.

Cette proximité entre les femmes accueillies et accueillantes est pensée comme une accroche dans la relation d'aide. Les femmes se servent d'une même expérience d'oppression en raison de leur catégorisation sociale (en tant que « femmes ») pour apporter de l'aide. Dans cette perspective, la non-mixité est perçue comme un vecteur d'émancipation.

Au Québec, il existe une reconnaissance des violences faites aux femmes sans abri au niveau politique, institutionnel et professionnel qui pousse à considérer les femmes comme vulnérables. Il ne faut toutefois pas faire l'amalgame et dire que les femmes sont naturellement plus vulnérables mais insister sur le fait que ce sont des systèmes qui les vulnérabilisent et qui peuvent expliquer leur situation de sans-abrisme. Autrement dit, la vulnérabilité des femmes provient d'un environnement dans la société genrée.

Compléments, suite aux questions de la salle

La place des femmes transgenres

Il y a des ressources spécialisées pour les personnes transgenres. Il existe quelques aménagements dans les ressources communautaires mais c'est assez compliqué.

Mixité et/ou non-mixité

L'accompagnement est différent, il peut être individuel ou collectif. Au Québec, il est basé sur la « Feminist therapy » = thérapie collective féministe. Sur l'accueil, parler de ces violences est peut-être plus facile dans un cadre de non mixité. Mais, certaines femmes refusent d'aller dans les ressources communautaires non mixtes car elles sont en couple ou refusent tout simplement la non-mixité.

Différences de cultures

La société québécoise est une société interculturelle, elle peut penser différents rapports sociaux, il y a beaucoup de réflexions et d'interventions pour penser les inégalités et discriminations au regard des différentes identités sociales (ex : des ressources communautaires pour femmes autochtones).

Théâtre forum, par la compagnie Tenfor



Une définition du théâtre forum (source Wikipédia) :

« Le théâtre-forum est une méthode de théâtre interactif, mise au point dans les années 1960 par l'homme de théâtre brésilien Augusto Boal, dans les favelas de São Paulo. Le théâtre-forum est une des formes du « théâtre de l'opprimé ». Le théâtre de l'opprimé a été conceptualisé par Boal comme étant un théâtre qui « est fait par le peuple et pour le peuple »

Un premier temps permet à un collectif de créer la ou les saynètes qui vont illustrer une situation vécue. C'est dans un second temps, le temps du théâtre-forum proprement dit que cette ou ces scènes seront présentées à un public plus large. Ce second temps peut être divisé en deux phases, celle du théâtre, lors de laquelle la scène est jouée, et celle du forum, au cours de laquelle le public va interagir avec les comédiens pour exprimer ses ressentis et éventuellement proposer des alternatives qui pourront être jouées.

La personne qui propose une alternative va monter sur scène et interagir avec les comédiens sur la base de sa proposition alternative. Les comédiens réagiront à ce qui leur est proposé en cohérence avec les personnages qu'ils incarnent. Ces moments au cours desquels des personnes du public montent sur scène sont appelés « remplacements ». Le dispositif du théâtre-forum encourage donc les spectateurs à intervenir pour modifier l'action dramatique en imaginant et en testant d'autres versions possibles de la scène jouée initialement. En cela, le spectateur se transforme en « Spect-acteur » et mobilise concrètement son pouvoir d'agir pour modifier le cours des choses dont il a d'abord été témoin. »

2 scènes ont été proposées et jouées par la compagnie. Il s'agissait de donner un point de vue sur une situation pour chaque scène et de laisser le public réagir et proposer une autre interprétation de la scène.

1^{ère} scène

Dans un hébergement mixte, réflexions autour de la non-mixité de certains espaces (lieux/ temps) à mettre en place. Enjeux des perceptions et des pouvoirs hommes / femmes.

Descriptif de la scène :

1 travailleur social et une femme hébergée sont concerné·e·s. Échanges autour du changement de règles pour la salle commune (jeux, repos, tv) pour mettre des créneaux pour les femmes et d'autres pour les hommes. L'homme ne comprend pas, ne voit pas le problème, et se dit que « les nanas les emmerdent »... La femme essaie d'expliquer que l'ambiance est trop tendue avec les hommes

Le travailleur social est partagé, il se dit que dans la vie, on est bien mélangé et en même temps il comprend les uns et les autres sans réussir à expliciter les enjeux...

Scène rejouée suite à une proposition du public :

Le travailleur social qui reçoit la personne hébergée lui propose de revenir plus tard, quand la professionnelle qu'elle connaît et en qui elle a confiance sera présente. La personne hébergée revient plus tard dans le bureau, la professionnelle est là, cela la rassure.

Cependant, la femme hébergée ne veut pas trop expliquer ce qui s'est pas passé dans la salle commune, elle a du mal à exprimer ce qu'elle ressent et à décrire ce dont elle a été témoin. La professionnelle propose de convoquer toutes les personnes hébergées pour que chacun puisse dire ce qu'il souhaite, notamment sur ce qui se passe dans la salle quand les femmes y vont et que des hommes sont présents. Elle évoque aussi la possibilité de proposer des créneaux horaires réservés aux femmes, pour qu'elles puissent y faire ce qu'elles veulent.

La scène se poursuit avec cette fois l'évocation de remarques sexistes par la femme hébergée, que les résidentes subissent tous les jours, surtout dans la salle commune, mais aussi globalement dans l'ensemble du centre d'hébergement pour certaines femmes. Elle explique que les hommes font des remarques à chaque fois, qu'ils ne sont pas du tout respectueux des femmes, qu'ils jugent le physique, la manière de s'habiller, qu'ils sont très insistants et que cela met les femmes mal à l'aise. Les hommes ont des comportements inappropriés, certains proposent même de l'argent à des femmes pour coucher avec elles. La professionnelle propose de réunir toutes les femmes pour qu'elles

puissent évoquer toutes ces violences, puis de faire une réunion collective avec tout le monde, pour résoudre les problèmes en collectif.

Éléments à retenir de cette scène :

- Le lien de confiance est très important, d'autant plus quand la personne a subi des violences et qu'elle ne voit l'homme que comme un agresseur.
- Ne pas insister quand la personne hébergée ne veut pas discuter avec un travailleur social car cela peut créer plus de tension qu'autre chose
- La nécessité de proposer des espaces de sécurité, de non mixité pour les femmes où elles peuvent aller librement sans avoir à subir le regard, les remarques, les jugements des hommes
- L'importance de nommer les violences, d'utiliser les bons mots pour en parler, afin de comprendre ce qui se passe et travailler à des solutions/résolutions avec les femmes mais aussi avec les hommes
- Les violences ne sont pas normales, elles sont une agression et les personnes qui les subissent doivent les signaler

2^{ème} scène

Un jeune couple vit à la rue, leur relation est tumultueuse, faite de protection mais aussi de violence, de rapports non consentis, de chantage... à un moment, ils sont hébergés dans un hébergement d'urgence.

Descriptif de la scène

Un travailleur social discute avec la femme, lui disant que plusieurs personnes ont entendu des échanges violents dans le couple avec l'homme qui hurlait sur la femme. Celle-ci explique que c'est le caractère de l'homme, qu'il parle fort, qu'il n'a pas eu une vie facile. Le TS invite la femme à mettre des limites à l'homme qui n'a pas à se mettre en colère comme ça, la femme lui trouve des excuses et dit que c'est aussi de sa faute si son compagnon réagit comme ça (elle ne satisfait pas assez ses « besoins »). Le TS insiste en disant que si ça ne va pas entre eux, il faut envisager la séparation mais la femme refuse catégoriquement cette idée. En effet, quand on vit à la rue, c'est mieux d'être deux que seule, surtout pour une femme, il y a trop de violences, trop d'inconnu, trop de risques. La femme continue à défendre l'homme, en disant qu'elle a besoin d'elle, qu'ils peuvent partir si on les considère comme une gêne.

Scène rejouée suite à proposition du public :

Amener la femme à mettre des mots sur les situations de violences, à admettre qu'il faut qu'elle raisonne son compagnon ou alors qu'elle envisage une vie sans lui. Mais ce n'est pas simple quand la personne est fermée et ne veut rien dire.

Ajuster le contexte pour que la personne soit plus libre de se confier : aller faire un tour, une cigarette, du chocolat...La femme se détend un peu et devient un peu moins méfiante. Elle raconte un peu sa vie avec son compagnon, ils se baladent, fument tous les 2, la TS rentre dans son jeu pour créer un lien, elle lui pose des questions sur la vie de tous les jours, lui propose de revenir dans son bureau pour parler si besoin. Spontanément, la femme hébergée demande à la TS si elle a entendu la dispute la veille, qui ne rentre pas dans le jugement tout en disant à la personne qu'elle est disponible si jamais elle veut en parler, mais que sa vie privée ne la regarde pas.

Éléments à retenir de cette scène :

- Raconter une situation de violences n'est pas simple, surtout dans le couple. La personne qui subit les violences trouve des excuses à l'autre, elle peut même se rendre en partie responsable des violences
- La rue étant un espace de dangers et d'insécurité pour les femmes seules, elles vont préférer être en couple, même avec un homme violent plutôt que seule
- Accompagner la personne à se livrer, sans qu'elle ressente une intrusion dans sa vie privée : par une conversation sur la vie quotidienne, en proposant une distraction appréciée de la personne hébergée, pour sortir du rapport classique d'accompagnement
- Faire comprendre à la personne que ce qu'elle subit n'est pas de sa faute, qu'elle est victime
- Laisser la porte ouverte aux échanges, quand la personne concernée en éprouvera le besoin, le professionnel doit montrer qu'il est là pour elle si elle le souhaite
- Vigilance à rappeler que les violences ne sont pas normales, elles sont une agression, et les personnes qui les subissent, mais aussi ceux et celles qui les accompagnent, doivent avoir les moyens et espaces de les dénoncer

Les ateliers de l'après-midi

1. Atelier sur les violences conjugales



Intervenante : Mira BERRAHOU, VIFFIL – SOS Femmes (Rhône),

Les enjeux/Les problèmes

- Etre formé sur ce sujet dès lors qu'on intervient auprès de femmes qu'elles soient seules ou en famille, dans un service de veille sociale, d'hébergement ou de logement ou l'insertion par l'activité économique, car les violences sont partout
- Sensibiliser les employeurs côté IAE (intérêt du travail pour sortir de l'emprise)
- Avoir des focus particuliers lorsqu'il s'agit de famille : quelle prise en charge ou accompagnement pour les enfants co-victimes ?
- Questionnement sur la mixité / non mixité des lieux / temps proposés
- Sujet qui amène vite sur la complexité administrative des situations (encore plus si la personne a des droits au séjour partiels) : divorce, droit au séjour, etc.
- Identifier la situation dans laquelle on se trouve :

Des femmes qui viennent pour ce sujet / expriment un besoin, une demande, une situation de violence

- Des femmes qui peuvent être au début de leur processus et de leur réflexion, en questionnement : pouvoir utiliser des outils comme le cycle de la violence :
- Des femmes déjà engagées dans des démarches qu'il faut accompagner administrativement / socialement / soutenir dans leurs démarches : attention, il faut respecter la temporalité de la femme

Un-e professionnel-le identifie une situation de violence, mais la femme n'exprime pas de demande ou ne parle pas de la situation

- Pouvoir expliciter ses inquiétudes de manière explicite avec la personne

- Parler de « pistes-solutions » qui ne sont pas « engageantes » (exemple : numéro 3919, etc.)
- Importance de maintenir le tryptique : présence, soutien, écoute
- Pour les pro : jusqu'où on se sent capable d'accueillir la parole ?
- Lenteur des démarches juridiques faute de moyens = plaidoyer (malgré tout, les choses changent, il y a par exemple de plus en plus d'évictions du conjoint violent par exemple).

Vigilance sur les conditions du dépôt de plainte : la victime peut être accompagnée si elle le souhaite

Outils/pratiques à partager

- Présence de « référent enfants » formés sur l'accompagnement des enfants co-victimes, présence aussi d'un espace « enfants / ado »
- Organisation de permanence d'accueil pour les femmes dans des lieux « neutres » type mairie de quartier : importance du sans- rendez-vous + d'un lieu où on peut effectuer des démarches administratives classiques
- Existence de dispositifs d'appui / soutien pour les professionnel-le-s / médecin / employeurs
- Disposer d'un-e juriste partenaire ou en interne
- Respect de la temporalité (même si on se sent impuissant, c'est essentiel)
- Téléphone Grave Danger (TGD) ou Bracelet Anti Rapprochement (BAR : dispositif qui permet, grâce au port d'un bracelet électronique par l'auteur des violences, d'avertir la femme dès lors que son conjoint entre dans un périmètre pré-défini)
- Former des groupes ressources inter-structures, ou inter-professionnel-le-s, ou inter-service au sein d'une même association pour échanger autour de situation, s'auto-former, etc.
- Mémo-de-vie (France Victimes) pour permettre à la femme de conserver en ligne de manière sécurisée l'ensemble des éléments de preuves (notes vocales, captures d'écrans, texto, etc.) : <https://memo-de-vie.org/>
- Groupe entre paires « café des femmes » qui peuvent aussi permettre le partage d'expérience de vie et de soutien entre femmes

Besoins et pistes

- Identifier, dans son territoire, les associations d'aide aux victimes ou aux professionnelles : <https://www.solidaritefemmes.org/> ou <https://www.france-victimes.fr/>
- Plaidoyer pour des places d'accueil spécifiques et adaptées (pas que de l'hôtel)
- Enjeu de la supervision / analyse de la pratique spécifique pour les professionnel-le-s accompagnant des femmes ou personnes victimes de violence

- Compréhension / formation sur le sujet du trauma : lorsqu'on est bloqué ou que la personne ne parvient pas à sortir de sa situation, c'est l'un des éléments à travailler pour permettre d'avancer
- Pluridisciplinarité interne ou partenariale pour ne pas être isolé face à une situation, et avoir des relais formés : juridique, psychologue, santé, PMI / enfance, etc.

2. Atelier Prostitution Accompagnement social et Hébergement



Intervenante : Amélie Laveille-Baaziz, Diaconat Protestant- Pôle social de Valence (Drôme)

CHRS uniquement pour femmes en situation de violences conjugales et/ou prostitution ou pas.

Le travail du Diaconat Protestant : Travail de Maraude, des permanences, des parcours de sortie de prostitution.

Le Diaconat protestant ne se base que sur de la prostitution Outdoor qui représente 1/3 de la prostitution.

Le Diaconat se positionne sur le volet accompagnement social, ne pas accepter la violence, le viol etc. Il est différent du militantisme, n'a pas d'actions sur les politiques publiques.

Comment se positionner face à la prostitution ? Evolution de la prostitution : au départ la vision était très moraliste avec la question de la religion par exemple puis est apparue une vision de délinquance puis maintenant nous sommes dans une situation où on reconnaît le statut de victime pour une grande majorité des femmes.

Dans la politique il y a deux courants, réglementations et abolitionnistes, nous sommes actuellement dans une politique abolitionniste. « Travailleuse du sexe » côté réglementation et « femme victime de situation de prostitution » coté abolitionniste.

98 % des femmes rencontrées par le diaconat pro sont des femmes victimes donc ils se situent du côté abolitionniste.

Une Ressource : Le parcours « sortie de prostitution »

Ac.Sé, dispositif national sur la prise en charge des personnes en situation de prostitution. Centralisé à Nice, l'Amicale du Nid adhère à ce dispositif qui permet aux femmes de sortir du réseau de prostitution. Il intervient sur un temps assez court, avec une présence de juristes, le dispositif aide à la loi. Le dispositif travaille aussi sur la question des personnes transgenres.

L'état appuie sa logique abolitionniste avec les parcours de « sortie de prostitution », mis en place après la loi de 2016 et qui reconnaît les personnes en situation de prostitution comme des victimes.

Cette politique concerne les personnes en situation irrégulière mais pas les personnes en situations régulières. Les commissions sont organisées par les préfectures donc il y a d'énormes différences selon les territoires. Deux logiques s'affrontent : « égalité des femmes » et « immigration ». Le dispositif existe mais il est très en deçà de ce qu'il faudrait faire. L'éthique des professionnels est mise à mal car selon les préfectures on demande beaucoup d'informations ou non.

CHRS L'olivier Arcades

Le CHRS maraude deux fois par mois avec un partenaire sur une centaine de kilomètres, avec notamment de la prévention sur l'utilisation des préservatifs.

L'accompagnement se base sur le lien de confiance pour arriver jusqu'aux permanences, l'identité des personnes n'est pas demandée

Les maraudes sont plutôt orientées sur les questions de santé sexuelle et veillent à ne pas juger les personnes pour ne pas perdre cette tentative de lien de confiance.

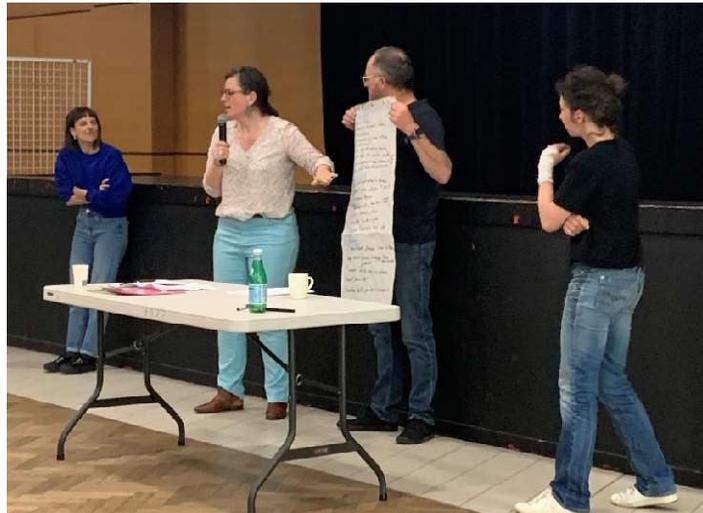
Mise en situation

Selon les situations, il y a plusieurs points de vue qui peuvent se mêler : le sien, celui de la structure, celui de son jugement mais il faut toujours revenir à ce que la structure dit, ce que je me dis et ce que la loi dit afin de pouvoir trouver des solutions.

Conclusion

- Les personnes prostituées sont loin d'être toutes dans des réseaux de prostitution.
- Le proxénétisme peut prendre beaucoup de formes.
- Il faut prendre en compte les différentes croyances selon les cultures, par exemple au Nigéria il y a la sorcellerie le « djudju » qui a un fort impact sur les personnes en situation de prostitution

3. Atelier Accompagnement santé sexuelle



Intervenante : Violette Romans, mouvement du planning familial 69

Le Planning Familial est une association féministe et d'éducation populaire qui milite pour l'égalité des genres et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri de grossesse non prévue, des Infections sexuellement transmissibles (IST) des violences. Le Planning familial du Rhône est membre du [mouvement français pour le planning familial](#).

Le Planning familial du Rhône propose sur différentes modalités selon le service : accueil inconditionnel, gratuité (sauf spécificité consultations médicales), confidentialité, avec ou sans RDV et avec possibilité d'interprétariat :

- Accueil, écoute, information et accompagnement (notamment délivrance de contraception et tests de grossesse)
- Suivis de conseil conjugal et familial : entretiens individuels, de couple, en famille
- Permanences sociales sur une orientation interne au planning : information, orientation, suivi social avec notamment un accompagnement dans l'accès aux droits
- Consultation médicale avec médecin ou sagefemme (dont contraception, IST, suivis gynécologiques, IVG médicamenteuse, accompagnement des personnes transgenre ...)

Comment définir la santé sexuelle ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS,2006) :

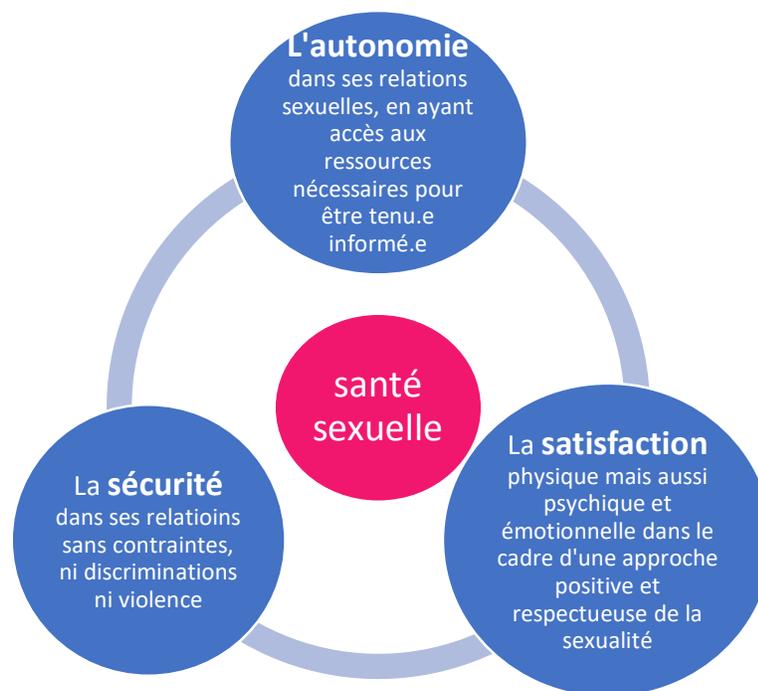
« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. **La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité**

d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence » .

« Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés »

« La santé sexuelle est un processus dynamique central de l'être humain tout au long de sa vie qui englobe le sexe, le genre, les identités, les rôles, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée dans les pensées, les fantasmes, les désirs, les croyances, les attitudes, les valeurs, les comportements, les pratiques, les rôles et les relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, toutes ne sont pas toujours vécues ou exprimées »

La santé sexuelle est donc un état de bien-être qui repose sur un équilibre entre 3 piliers



Les enjeux/Les problèmes

- Un décalage des représentations des personnes, des professionnels sociaux ou médicaux, de l'entourage autour d'un évènement ou d'une situation (grossesse, agression, origine culturelle...) : décalage qui peut engendrer des discriminations
- Les freins des acteurs de l'insertion à parler des violences sexuelles : légitimité, tabou, gêne, intimité, méconnaissance des mécanismes en jeu et des structures adéquates.
- La difficulté à oser parler de la santé sexuelle par les professionnels, les bénévoles

- L'accompagnement des grossesses, en particulier les grossesses précoces chez les mineures
- L'impact des violences subies par les femmes sur leur santé sexuelle et la complexité et la difficulté des accompagnements (approche médico-psycho-sociale)
- Un accès à l'information et aux droits (méconnaissance, non recours, refus de soin, traduction)
- Une problématique multidimensionnelle : langue, culture, réticences/valeurs familiales
- Une insuffisance de la prévention à tout âge
- Quelles solutions pour l'après violence ? éloignement, autres hébergements...

Les solutions/Les outils

- Utiliser des outils, des supports sur des thématiques annexes/tiers comme outils de médiation pour aborder la santé sexuelle
- Favoriser l'accès à la santé globale
- Démystifier les RDV : ex : consultation gynécologique ; quels examens, quel consentement ?
- Accompagnement physique des personnes à leur RDV : réassurance, accessibilité, confiance
- Travailler en partenariat ex ; gynécologue sans frontières, médecin, sages-femmes des PASS, des PMI, des CPEF, du planning familial pour des accompagnements individuels et des actions collectives
- Mettre « des mots » et passer par un tiers : ex une amie, les enfants...
- Anticiper ! prévention, atelier d'information

Ce qu'il reste à faire

- Se former, s'informer, partager un langage commun entre partenaires et pratiquer ce langage pour lever les tabous sur la santé sexuelle avec le travail en partenariat comme levier.
- La question de la santé sexuelle renvoie à l'intime, et est peu parlée dans les structures en CHRS, promouvoir une approche de prévention et promotion de la santé, santé globale
- Développer la prévention dès le plus jeune âge, pour tous et toutes, notamment sur le concept de consentement
- L'accueil des personnes LGBTQIA+
- Développer les modalités groupales : groupe de parole de femmes, espace de solidarité
- Développement des places en structures d'accueil et d'hébergement et les moyens de partenaires :

4. Atelier Prévention, sensibilisation, formation



Intervenante :

Agnès Bonneau, cheffe de service Amicale du Nid Isère-Savoie

Lise Sauvée, coordinatrice santé, Amicale du Nid Isère-Savoie

Delphine MOUJAHID Coordinatrice- Animatrice en prévention des violences pour femmes, filles et enfants, ANCRAGE Association de Prévention des Violences

L'Amicale du Nid intervient sur le parcours de sortie de prostitution et sur des actions de formation et sensibilisation. Les personnes accompagnées et rencontrées sur les lieux de prostitution sont majoritairement étrangères, issues de la République Démocratique du Congo ou de Nigéria, qui sont les personnes. Ces personnes ont entre 18 et 35 ans et sont célibataires, en couples et/ou mères d'enfants se trouvant en France ou à l'étranger.

Ancrage est une association de prévention primaire des violences. C'est une association féministe intersectorielle, autour des questions de genre, de race, de domination adulte/enfant. L'association accompagne les femmes à se recentrer sur elles, dans un objectif de renforcer l'estime de soi, de valoriser leurs actions même celles qui paraissent négatives ou sans intérêt

L'association propose une approche diversifiée autour de :

- L'auto défense mentale : identifier des verrous mentaux, les limites que l'on se met, déconstruire les mythes autour des violences, la culture des modèles
- Des réactions verbales par le langage non verbal
- La défense physique : arriver à se défendre, mais aussi reprendre conscience que les femmes ont de la force physique, savoir respirer, souffler, reprendre contact avec son corps
- Les émotions : se reconnecter avec ses émotions, mettre des noms dessus, faire la différence entre elles, s'appuyer dessus pour en faire quelque chose, pour savoir ce que cela dit sur la personne

Les discussions et les échanges pendant l'atelier ont permis d'identifier les points suivants :

Les enjeux/Les problèmes

- On est face à un cumul de vulnérabilités, continuum de violences
- Des personnes en majorité étrangères, avec des situations complexes, en plus des difficultés de compréhension du français (nécessité d'un accompagnement à minima anglophone)
- Une violence institutionnalisée, normale, qui fait partie de la personne
- Une reproduction de la violence
- Ne pas minimiser les questions de l'emprise et de la domination
- Repérer la violence, qui est agresseur ?
- La gestion des émotions, le rapport au corps
- Des effets secondaires peuvent se manifester, notamment avec la consommation d'alcool

Les solutions/Les outils

- Proposer des endroits sécurisés, sûrs
- Identifier des personnes de confiance qui peuvent être des alliées
- Aller vers pour repérer et identifier
- Utiliser les bons mots pour bien situer la violence, ne pas chercher à l'atténuer ou à l'éviter
- Renforcer les partenariats avec des acteurs du droit, de la justice, de la santé, de la police...
- Proposer des espaces de solidarité entre les femmes mais aussi des espaces avec les hommes (qui ne sont pas tous agresseurs)
- Laisser et avoir le choix de son type d'accompagnement, notamment dans la mixité ou la non-mixité
- Utiliser l'interconnaissance et l'expertise, des personnes concernées et des professionnel·le·s

Ce qu'il reste à faire

- Quel accompagnement pour les auteurs de violences ? : Justice restaurative, stage de responsabilisation mais avec quelle sincérité dans la démarche ?
- Des appels à projets très lourds à remplir, qui ne facilitent pas les demandes de subvention par les associations ayant peu de ressources humaines dédiées. Nécessité de simplifier les démarches
- Des femmes qui deviennent animatrices des ateliers de prévention/sensibilisation : valoriser l'expérience des femmes pour former et accompagner d'autres femmes

5. Atelier Mixité en hébergement



Intervenante : Marine Malberg GALLOTTE- chargée de mission FAS Droits des Femmes, Prostitution, Alimentation - marine.malberg@federationsolidarite.org

La Fédération des acteurs de la solidarité et la Fondation des Femmes font des propositions pour améliorer l'accueil des femmes dans les centres d'hébergement

Les femmes sans domicile représentent entre 30 et 40% des personnes sans domicile. Lorsqu'elles bénéficient d'un hébergement, celui-ci peut être mixte, réunissant tous types de publics. Une étude menée dans le cadre du projet Un Abri Pour Toutes a démontré que parmi les femmes hébergées dans 3 centres d'hébergement mixtes participant à la démarche*, **93% ont connu des violences** au cours de leur vie. 86% d'entre elles n'en avaient jamais parlé dans le cadre de leur hébergement. **18% des femmes hébergées se sentaient en danger** au moment de l'enquête. Cette dernière a également révélé que 55% de ces femmes ne se sentent pas en sécurité le soir au sein de leur structure d'hébergement et évitent de s'y déplacer la nuit. Enfin, elle a montré que **75% des professionnel-le-s n'y étaient pas formé-e-s ni outillé-e-s sur le sujet des violences faites aux femmes, malgré leur volonté de l'être.**

Afin de mettre un terme à l'invisibilisation des femmes et de leurs problématiques au sein de l'hébergement mixte, la Fondation des Femmes et la Fédération des acteurs de la solidarité ont présenté plusieurs outils lors d'une conférence qui s'est déroulée le lundi 18 octobre 2022 :

- un [kit à destination des professionnel-le-s](#) pour une meilleure prise en compte des violences de genre dans les structures d'hébergement mixte composé d'un guide ainsi que d'[affiches](#) et de [stickers](#)
- un **projet d'essaimage porté par la Fédération des acteurs de la solidarité** visant à diffuser des [bonnes pratiques](#) auprès d'un maximum de structures d'hébergement et d'accueil en France, notamment par la création de protocoles de prévention et d'action ;
- un **document de préconisations à destination des pouvoirs publics** pour que la problématique des violences faites aux femmes et de la mixité soit pleinement

prise en compte lors des ouvertures de places d'hébergement, de la création des structures d'hébergement et de la formation des professionnel·le·s.

Autres ressources suite à cette journée du 18 octobre 2022 :

- Relire le [rapport n°1](#) : « Diagnostic » qui revient sur la situation des femmes dans les centres d'hébergement d'urgence mixtes, en particulier sur l'invisibilisation des violences auxquelles elles ont pu être exposées
- Relire le [rapport n°2](#) « L'impact des espaces » qui analyse l'effet de l'architecture et de l'agencement des lieux sur les rapports femmes-hommes au sein des structures d'hébergement, et démontre que si la mixité n'est pas pensée alors elle se fait au détriment des femmes
- Découvrir le [rapport de clôture](#) qui rassemble les propositions à destination des pouvoirs publics issues du projet afin de mieux accueillir les femmes en hébergement mixte

L'atelier s'est poursuivi autour d'échanges entre les différents participants.

Les Enjeux/Problèmes

- Démultiplier les alternatives, pour offrir des espaces et des temps en non-mixité choisis mais aussi où la mixité peut être expérimentée sereinement pour les femmes victimes de violence.
- Mettre en place des actions axées autour du « bien-être » plutôt que de la valorisation de la « féminité » (atelier de socio-esthétique par exemple).
- Questionner le genre dans les structures et les équipes sans en faire un sujet clivant : comment dépassionner le débat tout en restant/devenant militant ?

Solutions/Outils

- Accueil des enfants pour donner du temps aux mères, sans contrepartie nécessaire (temps pour soi, pas uniquement pour faire une activité particulière).
- Aménagement d'un espace collectif pour les familles.
- Ateliers en non-mixité sur des thématiques spécifiques (santé, socio-esthétisme, mobilité...).
- Organisation de Conseils de la Vie Sociale sur la mixité et le partage des lieux de vie.
- Sensibilisation des gardiens de nuit et participation aux réunions d'équipes.
- Réflexion en équipe sur la question de la référence et de la mixité dans l'équipe pour rassurer les femmes accompagnées, et leur apporter une autre image du masculin.

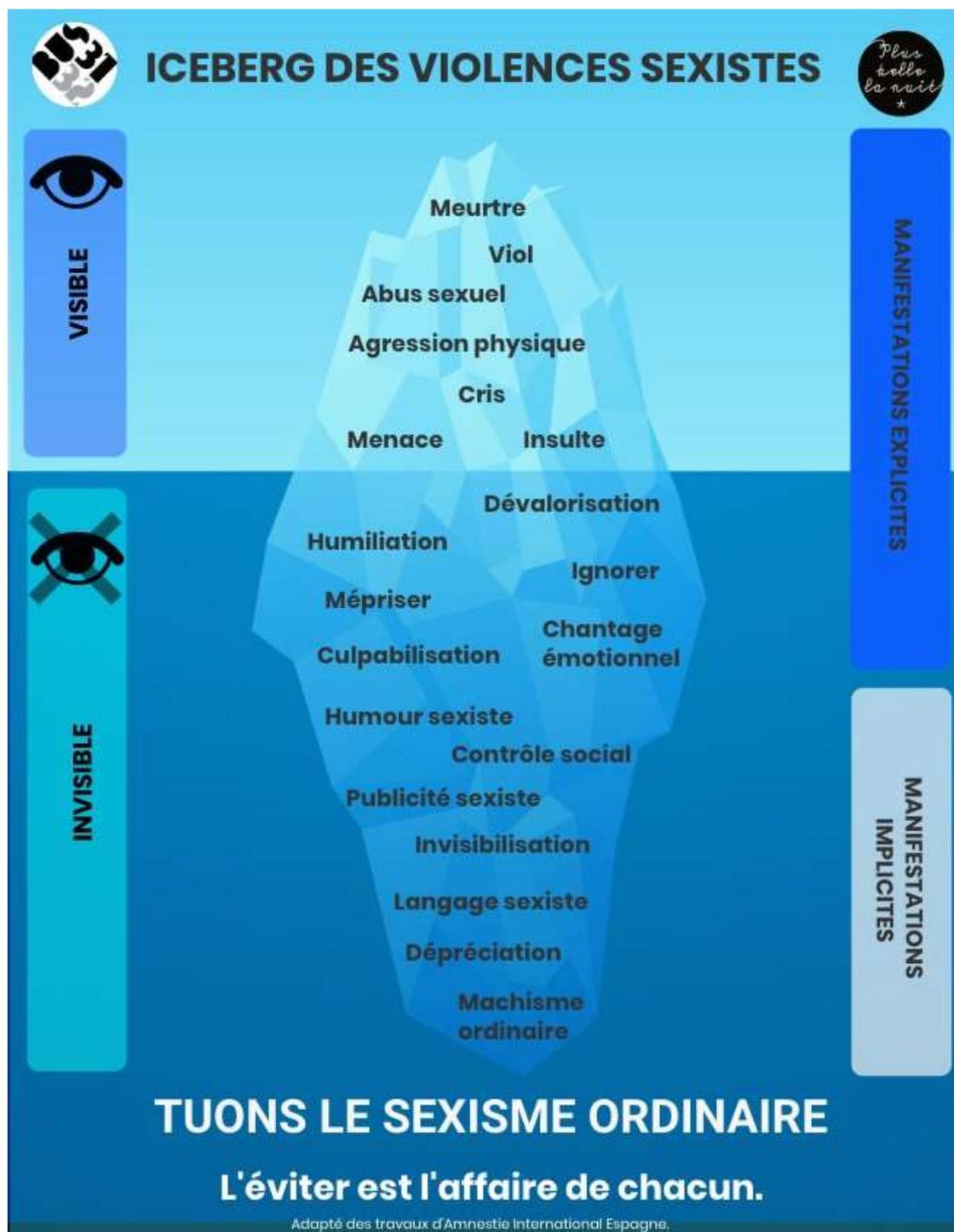
Ce qu'il reste à faire/Perspectives

- Echanger les bonnes pratiques sur l'aménagement de l'espace et son usage.

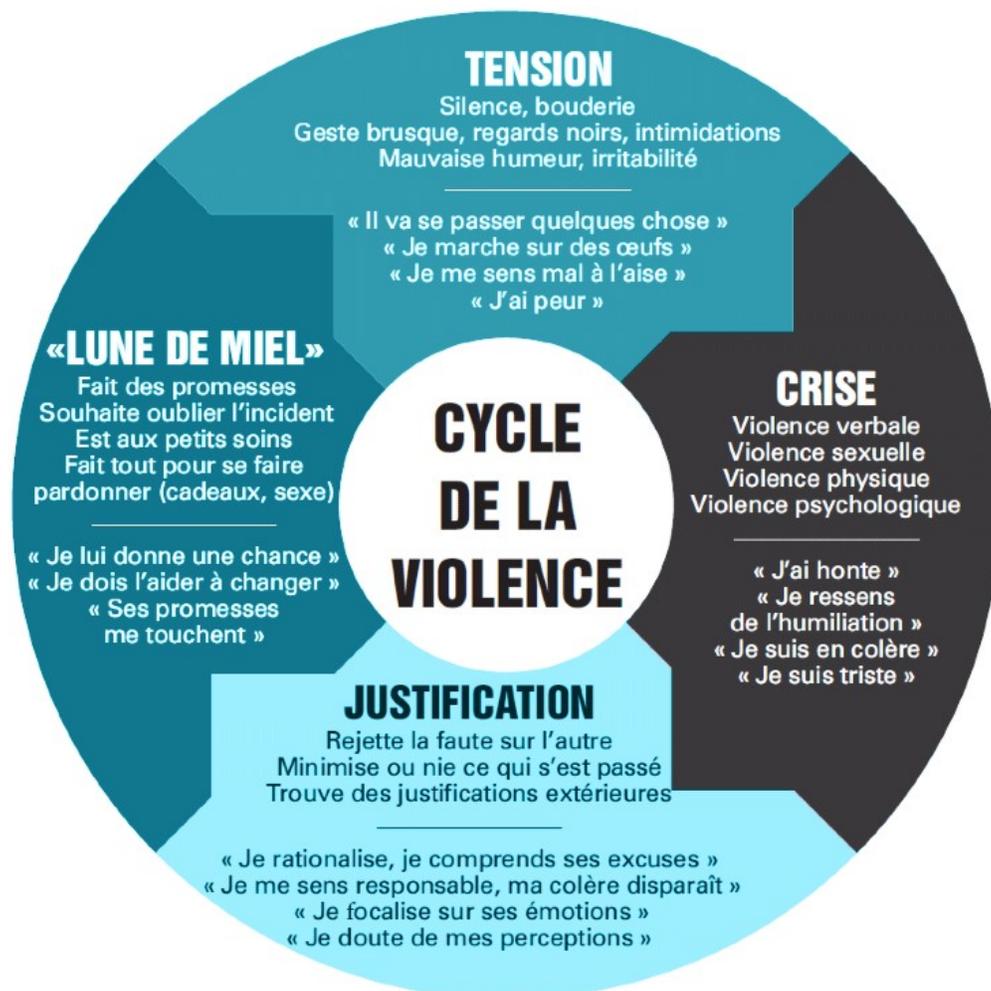
- Participation des personnes pour repenser les espaces et les projets tout en amenant une réflexion plus large sur la question du genre.
- Nourrir un plaidoyer plus large et militant sur les spécificités des femmes précaires et victimes de violence.

ANNEXES

- Iceberg des violences sexistes



- Le cycle de la violence



RESSOURCES

- Collectif féministe contre le viol, Victimes de viols ou d'agressions sexuelles, faire valoir vos droits, livret juridique :
<https://cfcv.asso.fr/wp-content/uploads/2022/11/livret-CFCV-web-2022-def2-OK.pdf>
- Fédération des acteurs de la solidarité, Fiche pratique - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail :
<https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/06/Fiches-2021-Lutter-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-VF.pdf>
- Fondation des femmes : Affiches et Stickers :
<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/drive-download-20211021t151848z-001.zip>
<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/uapt-sticker-numeros-violences-1.pdf>
- Fondation des femmes, Un abri pour toutes, mieux accueillir les femmes dans les centres d'hébergement mixte, Rapport numéro 1 : Diagnostic réalisé auprès de centres d'hébergement d'urgence mixtes :
<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/uapt-rapport-1-web.pdf>
- Fondation des femmes, Un abri pour toutes, mieux accueillir les femmes dans les centres d'hébergement mixte, Rapport numéro 2 : L'impact de l'organisation des espaces :
<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/uapt-rapport-2-web.pdf>
- Fondation des femmes/FAS, Un abri pour toutes, mieux accueillir les femmes dans les centres d'hébergement mixte : Rapport numéro 3 : Préconisations pour les pouvoirs publics :
<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/uapt-rapport-3-precos-web.pdf>
- Fondation des femmes/FAS : Un abri pour toutes : guide à destination des professionnels pour une meilleure prise en compte des violences de genre dans les structures d'hébergement mixte :
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/10/guide_professionnel.les_.pdf
- Maison pour l'égalité femmes-hommes, Violentomètre :
<https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/ressource/471/514-le-violentometre.htm>



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité AURA

63 rue Smith, 69002 Lyon

<https://www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes/>